

Questions à...

Pourquoi et comment le transfrontalier est un atout pour les projets culturels ?



Roos Desmet
Coordinatrice Projets Culturels
Kortrijk

Il faut d'abord souligner l'avancée importante qu'a représenté le travail du groupe: Flamands, Français, Wallons échangeant de manière constructive afin de décliner en actions concrètes la collaboration culturelle transfrontalière. C'est un double défi:

- stimuler l'identité culturelle transfrontalière,
- réaliser le rayonnement international du territoire.

C'est aussi un travail de longue haleine; l'invitation faite aux citoyens à vivre et enrichir l'Eurométropole se fera à travers différents niveaux d'actions: de grands projets (JO 2012, Mons 2015...), mais aussi des rencontres innovantes, de bons outils d'information et de communication, des actions touristiques...

Le jeune public est un groupe cible pour que la culture soit le catalyseur d'une identité transfrontalière forte.



Didier Thibault
Directeur de la Rose de Vents
Villeneuve d'Ascq

La troisième édition du Festival NEXT s'est achevée le 4 décembre dernier et le bilan qu'en tirent les cinq partenaires flamands, français et wallons est à la hauteur de leurs ambitions et de leurs espérances. Une étape a été franchie et NEXT s'affirme sur l'Eurométropole comme un festival de référence de niveau européen pour les Arts de la Scène. Unique en Europe par sa singularité, il fait d'un territoire transfrontalier une scène de la diversité des langues et des cultures sa force et sa richesse.

Durant près de trois semaines avec plus de vingt spectacles et une cinquantaine de représentations, NEXT a encouragé le

public de l'Eurométropole à transgresser toutes les frontières qu'elles soient géographiques, linguistiques, artistiques. Pour La Rose des Vents Scène Nationale de Lille Métropole, cette dimension transfrontalière est devenue essentielle. Le dynamisme culturel de Eurométropole est au cœur de son projet. Elle est l'un des partenaires fondateurs du Festival NEXT, mais porte également deux autres projets de coopération avec Tournai et Kortrijk.



Régine Vandamme
Directrice de Culture
Wapi, Agence culturelle
de Wallonie picarde

La dynamique transfrontalière, dans le domaine de la culture est une réalité qui se traduit depuis de nombreuses années par des actions concrètes. Ainsi, des collaborations naturelles entre des structures culturelles françaises et belges se sont-elles muées au fil du temps en partenariats bilatéraux conventionnés dans le cadre de programmes européens tels que Interreg. Ce type de partenariats a permis aux acteurs culturels concernés d'inscrire dans le paysage des projets ancrés dans la volonté de mutualiser des moyens et des pratiques. Il a également eu, sur les publics sensibilisés à cette démarche, un impact positif en terme d'image. Celle-ci permet l'ouverture, la découverte de l'autre et l'appartenance à un territoire qui se joue de la frontière. Depuis un an que j'occupe ma fonction actuelle, je constate qu'au niveau de l'Eurométropole, l'accent est mis sur la création de réseaux tels que les écoles d'Art, les fabriques culturelles, les maisons des associations... Les initiatives rencontrent, sur le terrain, l'engouement d'acteurs à la recherche de partenaires pour concrétiser de nouveaux projets. Et c'est riche de ce terreau plein de (bon) sens que se construit un territoire pertinent, effaçant naturellement les frontières.

et aux pistes de développement de l'Eurométropole», précise Catherine CULLEN.

Perspectives de travail

Après ce premier travail à l'échelle de l'Eurométropole, le Conseil de développement poursuit sa réflexion pour améliorer la coopération culturelle sur un territoire plus large: l'Aire Eurométropolitaine de Lille, véritable territoire de vie pour ses habitants. Les Conseils de développement de ce territoire y sont associés.

Des propositions utiles pour l'Eurométropole

Le travail du Conseil de développement a été présenté aux élus de l'Eurométropole qui président le groupe de travail culture, Olivier HENNO, Premier Vice-président de LMCU en charge du «Vivre Ensemble» et Catherine CULLEN, Conseillère communautaire de LMCU déléguée à la Culture. La réflexion du Conseil de développement a été accueillie positivement puisqu'elle a permis d'alimenter la réflexion de groupe «Le diagnostic [du Conseil de développement] et la plupart des propositions correspondaient parfaitement aux préoccupations

VOS RÉACTIONS...

Contact :
Équipe de coordination
du Conseil de développement
de Lille métropole
Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54

E-mail :
conseildveloppement
@lillemetropole.fr

LES CAHIERS

Retrouvez l'ensemble
des Cahiers du Conseil
de développement de Lille
métropole sur Internet :
<http://conseildveloppement.lillemetropole.fr>



Les Cahiers DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT N°13 - JANVIER 2011

Les Cahiers du Conseil de développement
N°13 - Janvier 2011
Directeur de la publication : Didier Paris
Rédaction : Commission Communication
Conseil de développement de Lille métropole,
Agence de développement et d'urbanisme
de Lille métropole - Espace international
299 Boulevard de Leeds
59777 Eurallille
Tél. : (00 33) (0)3.20.63.33.54
Fax : (00 33) (0)3.20.63.73.99
Mail : conseildveloppement@lillemetropole.fr
<http://conseildveloppement.lillemetropole.fr>
Crédits photos : Conseil de développement
de Lille métropole, Lille Métropole Communauté
urbaine



Les Cahiers

N° 13 Janvier 2011

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LILLE MÉTROPOLE

Favoriser la coopération culturelle dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai



Notre bassin de vie transfrontalier, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai*, est caractérisé par une culture commune bâtie à la fois sur notre histoire commune et le brassage de population au-delà des frontières nationales et linguistiques. Mais en matière d'action culturelle, les différences dans les modes d'action, de financement et de structuration des acteurs constituent encore un obstacle à une large collaboration. **Développer une culture commune** permet de transcender nos diversités, de créer du lien et de faire de la culture un atout de développement social et économique pour l'Eurométropole.

Dès 2004, la commission « Développement transfrontalier » du Conseil de développement de Lille métropole avait fait

des préconisations en termes de coopération transfrontalière notamment dans le domaine culturel. Le Conseil de développement de Wallonie picarde a également mené une réflexion sur ce sujet. Le groupe de travail, composé de Français de Lille métropole, Wallons et Flamands a capitalisé ces travaux, ainsi que ceux d'autres instances, et a auditionné les experts et les élus responsables du développement culturel des territoires de Wallonie picarde, de Flandre orientale et de LMCU. Ce groupe de travail « *Quelle Culture pour quel territoire: favoriser la coopération culturelle dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai* » avait pour objectifs :

- d'identifier les dispositifs et les acteurs du champ culturel,
- d'établir un diagnostic en matière de développement culturel,
- de proposer des pistes d'actions pour dépasser les frontières entre les trois territoires.

Ces propositions d'actions se situent à trois niveaux: l'échelon politique afin de **proposer des chantiers aux élus de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai***; l'échelon des structures culturelles pour **développer les relations entre elles**; l'échelon des citoyens pour **faciliter la démarche individuelle** de chaque habitant par la communication et les échanges.

Dans un deuxième temps, le Groupe de travail poursuit sa réflexion avec la société civile des autres territoires de l'Aire eurométropolitaine: le bassin minier de Valenciennes à Béthune.

Ch. VIENNE, F. DEVOS et D. CHUFFART, co-pilotes du groupe de Travail « *Quelle Culture pour quel territoire: favoriser la coopération culturelle dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai* »

* L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai vise à promouvoir et concrétiser la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale dans la plus grande agglomération transfrontalière d'un seul tenant du nord de l'Europe. Tous les pouvoirs publics de Lille métropole, de la Wallonie picarde et du sud de la Flandre occidentale sont représentés dans son organe de gestion (GECT Groupement Européen de Coopération Territoriale), soit 14 organisations et institu-

Le groupe de travail a fait un **diagnostic partagé** de la coopération culturelle dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai pour mettre en avant les forces et les faiblesses de la coopération culturelle transfrontalière et les opportunités à saisir. A partir de ce constat, il a dégagé des objectifs et formulé des propositions d'actions.

Ces propositions ont été construites de manière partagée avec les acteurs culturels des trois régions de l'Eurométropole et du bassin minier, réunis lors des « Ateliers Culture dans l'Eurométropole » organisés le 20 novembre 2009 à Kortrijk par le Conseil de développement de Lille métropole, le Centre d'Art BUDA de Kortrijk, avec le soutien de l'Eurométropole.

Ces propositions sont réparties autour de trois niveaux d'actions : l'échelon grand public, l'échelon politique et l'échelon des structures culturelles.

■ ÉCHELON GRAND PUBLIC

Le groupe de travail propose différentes actions pour :

→ **Mieux informer le grand public** sur l'offre culturelle transfrontalière existante, structurer l'information sur les spectacles des « trois territoires » et rendre plus accessibles les projets culturels en s'appuyant notamment sur des publications existantes pour diffuser une information transfrontalière (rubriques recensant les manifestations des autres territoires).

→ **Valoriser les actions de coopération transfrontalières** : Le Groupe de travail propose le lancement d'un « **Prix eurométropolitain de la culture** » (annuel) pour les événements culturels transfrontaliers. Sur la base d'un appel à projets, ce prix pourrait être décerné par un collectif composé d'acteurs culturels des trois régions et d'élus eurométropolitains sur la base de critères à définir (bilinguisme, transports, accessibilité aux personnes en situation de handicap...). Il pourrait y avoir différentes catégories de prix pour que les petites structures puissent aussi y prétendre.

Le groupe de travail préconise aussi de développer les **partenariats avec les médias locaux**, d'abord en menant auprès d'eux une démarche de sensibilisation aux questions et enjeux eurométropolitains, ensuite en les

encourageant à avoir des coopérations avec les médias des trois territoires, et en renforçant le travail avec les télévisions transfrontalières.

Il s'agit également de s'appuyer **sur les flux d'échanges commerciaux** transfrontaliers et les réseaux de distributeurs pour diffuser une communication sur l'offre culturelle transfrontalière.

→ **Favoriser la mobilité des spectateurs** : le lancement d'un **pass culture** eurométropolitain permettant des conditions d'accès préférentielles aux structures culturelles des trois régions.

→ **Impliquer le public et développer le sentiment d'appartenance au territoire eurométropolitain**, en s'appuyant sur un réseau de citoyens « Traits d'Union », relais d'informations sur la programmation culturelle transfrontalière.



➔ Dès le rapport du groupe de travail présenté aux élus de LMCU, l'**association ABML-Les Traits d'Union**, rassemblant les ambassadeurs (bénévoles) de Lille 2004, a rencontré Catherine Cullen, Conseillère communautaire Déléguée à la Culture au sein de LMCU. Un premier échange a permis notamment d'identifier les structures relais de l'Eurométropole susceptibles de travailler avec l'association Traits d'Union. Celle-ci œuvre pour l'implication des citoyens dans les projets culturels eurométropolitains.

■ ÉCHELON POLITIQUE

L'attractivité internationale d'une grande métropole passe en particulier par son rayonnement culturel.

La culture peut aussi être une plus-value dans le développement économique, un médiateur de cohésion sociale et un créateur de lien social. En un mot, la culture est un élément primordial **d'attractivité** et de « **bien vivre ensemble** » et développe le sentiment d'appartenance à un même territoire.

→ L'Eurométropole devrait être un outil « facilitateur » afin d'atteindre ces objectifs pour notre territoire transfrontalier. Il devrait permettre de lever les freins juridiques et politiques et inciter les élus locaux à prendre en compte la dimension **transfrontalière dans leur action politique**.

→ Un « **Club eurométropolitain de la Culture** » rassemblant les élus locaux des trois territoires pourrait créer cette dynamique commune et jeter les bases de la coopération par la définition d'objectifs communs et l'affectation de moyens spécifiques.

→ Ainsi, une **structure technique opérationnelle** pourrait être chargée de la mise en place de procédures de coopération transfrontalière dans le domaine culturel notamment :

- par la suppression des « autorisations de sortie de territoire » pour les scolaires,
- par la création d'un Pass transport transfrontalier Loisirs/Culture,
- par l'encouragement et la coordination du mécénat privé,
- par l'accompagnement et le soutien aux réseaux d'acteurs culturels dans la création et le développement de projets transfrontaliers.

→ Un **grand événement culturel eurométropolitain récurrent** et véritablement co-construit soutenu par l'Eurométropole permettrait aussi d'affirmer cette volonté politique de coopération transfrontalière et serait un vecteur de l'attractivité internationale des trois territoires.

■ ÉCHELON DES STRUCTURES CULTURELLES

Le groupe de travail a formulé des propositions pour :

→ Favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs culturels des différents territoires en organisant :

- Des rencontres « physiques » et régulières que l'on pourrait appeler **Assises eurométropolitaines de la culture** (voir encadré à droite).

- Des rencontres virtuelles : un **site web/une plateforme** (sur le modèle de trans-culture.net) qui recenserait les différents acteurs culturels, faciliterait les échanges et la mise en contact. Il serait aussi un outil d'aide « technique » pour monter des projets communs.

→ Encourager et soutenir les **événements culturels transfrontaliers grand public** tout en favorisant la mobilité des spectateurs (exemple : pass culture).

→ Avoir un référentiel commun des pratiques culturelles des trois régions comme un « **Agenda 21 eurométropolitain** » de la culture.



→ Pérenniser les partenariats sur le long terme entre acteurs culturels :

- Créer une **structure d'accompagnement des projets culturels eurométropolitains**. Elle pourrait être également un Centre de ressources.

- Favoriser l'**échange de résidences d'artistes**.



➔ Vers des Assises eurométropolitaines de la Culture ?

En novembre 2009, le Conseil de développement et le Centre des Arts BUDA, avec le soutien politique et financier de l'Eurométropole, ont organisé les premiers « Ateliers Culture dans l'Eurométropole ». Ils ont rassemblé les acteurs des territoires de l'Aire eurométropolitaine afin de favoriser les échanges et les rencontres.

→ Ils ont réuni 114 participants flamands, wallons et français, représentant les associations et les structures culturelles mais aussi des collectivités territoriales ou structures publiques.

→ Ces Ateliers ont permis des échanges, des rencontres, une meilleure connaissance réciproque, des propositions d'actions présentées aux élus.

Ces Ateliers étaient une première rencontre entre les acteurs culturels des trois régions. Ils ont suscité l'envie d'aller plus loin et de renouveler régulièrement ce type d'échanges à l'échelle de l'Eurométropole. Une dynamique a été lancée. Le groupe de travail suggère qu'elle se poursuive par l'**organisation d'Assises eurométropolitaines de la culture**.